

Dans son ouvrage *Géographie de la mondialisation* (2004) Laurent Carroué parle de la mondialisation comme un « processus producteur de profondes inégalités ». En effet, si la mondialisation peut être définie comme un processus de mise en relation des territoires à l'échelle mondiale, ces derniers y sont plus ou moins intégrés par les flux.

Les principaux centres d'impulsion restent les pôles de la Triade grâce au rôle moteur de leurs villes mondiales mais ils sont de plus en plus concurrencés par les pays émergents et leurs métropoles qui évoluent très rapidement. De nombreux territoires et sociétés restent cependant en marge des grands réseaux d'échanges du fait de leur faible développement ou des risques qu'ils représentent pour les investisseurs. Cette intégration croissante des territoires au système-monde affecte aussi les espaces maritimes qui constituent une catégorie particulière de territoires suscitant les convoitises.

Quel est l'impact de la mondialisation sur l'organisation des territoires ?

I. Les centres de la mondialisation

A. Les pôles de la Triade constituent les espaces majeurs de la mondialisation. Constituée des EU, de l'UE et de l'Asie de l'Est, la Triade est le cœur de la mondialisation : elle concentre les richesses et les fonctions décisionnelles mondiales. Représentant seulement 12% de la population mondiale, la Triade réalise 80% du PIB mondial et du commerce mondial. La Triade concentre également la quasi-totalité des sièges sociaux des FTN et des grands centres de recherche (la Silicon Valley aux EU). Les lieux de décisions politiques, sont également localisés dans des pays de la Triade.

B. Les métropoles mondiales, pôles majeurs de la mondialisation :

Les métropoles et en particulier **les villes mondiales** sont des pôles privilégiés de la mondialisation. La notion de « ville mondiale » ne repose pas uniquement sur des critères quantitatifs (nombre d'habitants ou valeur de la production), mais avant tout sur la capacité à contrôler l'économie mondiale et les flux : sièges des FTN, grandes places boursières et marchés majeurs de capitaux (Wall Street à NY, la City à Londres, Paris, Tokyo, Singapour, Shanghai), concentration d'activités du tertiaire supérieur, universités... Ainsi, Paris concentre 45% des **emplois stratégiques** français (emplois de niveau cadre, ingénieur ou équivalent dans les secteurs de gestion, recherche-industrie, informatique, assurances, arts, transports...). La dimension culturelle n'est pas moins décisive : création artistique et musées de niveau mondial, universités, rôle de direction des grands médias, accueil de congrès internationaux, rôle touristique important...

Au total, une 40^{ne} de villes répondent à ces critères, en tête desquelles les différents indicateurs placent NY, Tokyo, Londres et Paris. Ces villes mondiales sont les noeuds privilégiés de la production et de la circulation de la richesse, des hommes, des savoirs et de la recherche, des informations et de la production grâce à leur haut niveau d'équipement et de qualification. Les plus puissantes de ces villes forment des **mégalo-pôles** (grande région urbaine formée par un tissu urbain continu de plusieurs métropoles qui se rejoignent).

Fonctionnant en réseaux, les villes mondiales sont organisées en une hiérarchie urbaine mondiale et continentale.

Les villes mondiales sont organisées en réseau, appelé par le géographe français Olivier DOLLFUS « **l'archipel mégalopolitain mondial** », composé de trois ensembles. Le premier est

la **Mégalopolis** (qui comprend NYC). Le second est la **Mégalopole européenne** (de Londres à Milan), à laquelle s'ajoute Paris. Le troisième est la **Mégalopole japonaise**. Les flux financiers et commerciaux majeurs relient ces trois ensembles, mais aussi les autres villes mondiales des trois aires de puissance. D'autres mégalofoles sont en formation : la Main Street America (mégalofole des grands lacs autour de Chicago), la mégalofole du Pacifique autour de Los Angeles, etc.

On nomme « **archipel mégapolitain mondial** » (AMM) l'ensemble des villes importantes qui, par leur poids économique, culturel, scientifique et politique concourent à la direction du système-monde.

C. Les grandes façades maritimes, interfaces de la mondialisation :

La mondialisation s'accompagne d'un processus de littoralisation. Les littoraux jouent un rôle fondamental d'interface facilitant la connexion aux échanges mondiaux. Ils sont souvent les lieux privilégiés des dynamiques démographiques, industrielles, économiques et urbaines comme en témoignent les mutations de la Chine ou de l'Inde.

Quelques façades maritimes jouent un rôle majeur dans l'économie mondiale : Japon, Chine littorale, Northern Range européenne (du Havre à Hambourg) ; Mégalopolis de la côte Est, Sud de la côte pacifique des EU. Elles sont l'expression littorale des plus puissantes mégalofoles et concentrent les plus grands ports et les principaux flux maritimes mondiaux, tandis que les lieux de passage maritimes revêtent une importance stratégique : Panama, Gibraltar, Malacca...

II. Les périphéries intégrées à la mondialisation

A. les pays émergents

Le terme BRIC a été inventé en 2001 par la banque d'affaires américaine Goldman Sachs pour désigner les quatre pays qui devraient, selon leurs anticipations, peser à eux seuls 50 % de l'économie mondiale en 2050. Fin 2010, l'Afrique du Sud a rejoint le groupe des BRIC, devenu BRICS (avec un s pour « South Africa »). Si l'on met à part la Russie, qui est davantage une puissance ré-émergente qu'émergente, Brésil, Inde et Chine sont trois pays émergents à forte population sur un territoire immense : ce sont des États-continentaux.

La Triade est de plus en plus concurrencée par les pays émergents, qui, depuis le début du XXI^e siècle connaissent une croissance économique rapide. Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Af. Du Sud) sont les plus dynamiques [restent malgré tout, Russie mise à part, des pays du Sud compte tenu de leur niveau de dvpmt]. Le développement des pays émergents date d'une trentaine d'années, empruntant, pour nombre d'entre eux, la voie tracée par les quatre Dragons (Corée du Sud, Hong Kong, Taïwan, Singapour) qui ont réussi à sortir du sous-développement dans les années 1960 et ont à présent rejoint le groupe des pays développés (l'IDH de la Corée du Sud est passé de 0,634 en 1980 à 0,897 en 2011, dépassant la France à 0,884).

Le développement des pays émergents se réalise par leur insertion dans la mondialisation. Faisant jouer à plein leurs avantages comparatifs — souvent le faible coût de leur main d'œuvre ou leur richesse en matières premières — ces pays développent leurs productions et leurs exportations, notamment grâce aux investissements des firmes transnationales.

Le groupe des pays émergents bénéficie par ailleurs des investissements directs à l'étranger, des délocalisations industrielles et de l'exportation de ressources agricoles, énergétiques et

de produits manufacturés. Grâce à leurs exportations, ils prennent une part croissante dans le commerce mondial (15%). Leurs FTN se hissent dans les premiers rangs mondiaux (Sinopec, société pétrolière chinoise, 3^e FTN mondiale, siège social à Beijing). Le remplacement progressif du G8 par le G20 témoigne de cet élargissement des pôles de décision. Ces centres d'impulsion s'intègrent rapidement et investissent notamment dans le Sud, qui a reçu 52% des IDE en 2010. Leur intégration reste toutefois incomplète et contrastée.

B. les nouvelles métropoles mondiales

Si les métropoles du Nord (NY, Londres, Paris, Tokyo) gardent un réel et puissant avantage, la montée des pays émergents se traduit par la métropolisation spectaculaire de grands pôles (Pékin, Shanghai, São Paulo, Bombay, Istanbul...) qui monopolisent les activités modernes et internationalisées. Certaines de ces métropoles développent des fonctions décisionnelles mondiales : Sao Paulo (Brésil), Johannesburg (Af. Du Sud), Mumbai (Inde) et Shanghai possèdent d'importantes places boursières et d'actifs quartiers d'affaires (Pudong à Shanghai). Cependant, elles restent des métropoles mondiales incomplètes. Leurs fonctions politiques et culturelles sont encore marginalisées. Et l'explosion urbaine engendre des oppositions sociales et urbaines majeures et des dysfonctionnements : ceintures de bidonvilles, déficits d'équipements collectifs, sous-investissements et infrastructures...

C. d'autres territoires de la mondialisation à forte spécificité

A plus grande échelle, des territoires présentent une articulation à l'espace mondialisé fondée sur une forte spécialisation liée à des atouts particuliers. La croissance industrielle de certaines interfaces frontalières est fondée sur des complémentarités à la faveur des inégalités de développement (frontière EU/Mexique).

D'autres territoires sont également intégrés à la mondialisation : zones franches, territoires d'innovation bénéficiant des atouts de la recherche scientifique, de firmes innovantes, d'une main-d'œuvre très qualifiée (Silicon Valley), espaces agricoles productivistes... Grâce à leur réglementation souple et leur fiscalité allégée, certains Etats sont particulièrement attractifs pour les capitaux étrangers. C'est ce que l'on nomme les paradis fiscaux : îles Caïmans, la Suisse l'île Maurice... Leurs territoires permettent aux capitaux d'échapper au fisc et à l'argent sale (issu de trafics illégaux) d'être blanchi.

Enfin, par leur accessibilité renforcée et par leurs aménités climatiques, les espaces du tourisme international répondent aux attentes d'une clientèle mondiale (Baléares, Hawaï, Floride, Caraïbes...).

III. Territoires en marge de la mondialisation

A - Les contraintes de la distance et de l'enclavement

Certains territoires échappent à la mondialisation parce qu'ils sont éloignés des centres décisionnels et dépourvus d'infrastructures de transports ou de communication à distance. C'est notamment le cas de nombreux espaces insulaires isolés, particulièrement en **Océanie**. Les pays sans accès à la mer ont tout particulièrement de grosses difficultés pour s'intégrer

à la mondialisation et valoriser leur territoire, notamment si les moyens financiers sont limités, comme en Afrique notamment ou pour certains pays d'Am du Sud. Cette situation peut également être volontaire pour protéger des espaces sensibles ou considérés comme menacés ou pour se mettre à l'écart de la société de consommation. C'est le cas par exemple de l'Antarctique où la communauté internationale a décidé en 1991 avec le protocole de Madrid d'interdire son exploitation et les activités militaires. D'autres constituent des espaces de réserve comme la forêt amazonienne.

A l'intérieur même d'Etats relativement bien intégrés à la mondialisation, des régions entières peuvent être à l'écart de la mondialisation et souffrent d'isolement (montagnes, espaces ruraux, forêt dense). C'est le cas de la partie occidentale de la Chine beaucoup moins intégrée que la partie orientale.

B. Des territoires mal insérés dans la mondialisation : les PMA.

La situation économique des territoires peut également être un facteur de marginalisation. Quand le niveau de dvpmt est très faible, l'intégration dans la mondialisation est alors difficile. C'est le cas des **PMA** (pays les moins avancés, groupe de pays, défini par l'ONU à partir de 3 critères revenu par habitant, part du secondaire dans le RNB, taux d'alphabétisation) qui semblent oubliés par la mondialisation, bien qu'ils contribuent aux échanges internationaux. On en dénombre une cinquantaine.

Leur exclusion repose sur différents facteurs : une instabilité politique (guerre civile), une forte dépendance économique (anciennes colonies, aide internationale, exploitation des ressources naturelles par des compagnies étrangères), une situation d'enclavement géographique. Les PMA souffrent d'un développement mal équilibré, et sont fragilisés par la prédominance de l'activité agricole, du manque d'IDE et surtout par l'instabilité politique comme c'est le cas au Mali en 2012. Les agences de notation financière déconseillent d'investir dans ces Etats.

C. Des territoires et sociétés politiquement instables

La situation géopolitique d'un territoire peut être une cause de marginalisation dans le cadre de la mondialisation. Ainsi, les zones de tension, d'instabilité, de guerre civile comme dans la région de la corne de l'Afrique (Somalie, Ethiopie) ou du MO sont peu favorables aux échanges et aux investissements.

Isolement diplomatique et éco de la Corée du Nord.

Les « zones grises » de la mondialisation :

Les « zones grises » sont les espaces qui échappent au contrôle de l'Etat, comme au Sahel ou en Somalie. Le secteur informel y prend une place essentielle dans l'activité économique, ce qui freine la croissance (trafics de produits illicites, contrefaçons et contrebande, piraterie ou enlèvements). Les grandes puissances tentent de contenir ces espaces de non-droit sans chercher toujours à résoudre les problèmes des populations concernées.

Conclusion

Réponse à la problématique : nous pouvons distinguer trois types de territoires selon leur degré d'intégration à la mondialisation : des territoires au cœur de l'espace mondialisé, y ayant un rôle moteur, des périphéries de plus en plus intégrées et des territoires en marge, ce à différentes échelles.

Ouverture. Cette fragmentation est l'une des critiques formulées par les altermondialistes sur la mondialisation telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. L'idée d'une gouvernance mondiale permettant à chaque territoire d'accéder à un développement durable et à une mondialisation plus équitable est-elle réalisable ?

TL G9 Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation

Dans son ouvrage Géographie de la mondialisation (2004) Laurent Carroué parle de la mondialisation comme un « processus producteur de profondes inégalités ». En effet, si la mondialisation peut être définie comme un processus de mise en relation des territoires à l'échelle mondiale, ces derniers y sont plus ou moins intégrés par les flux.

Les principaux centres d'impulsion restent les pôles de la Triade grâce au rôle moteur de leurs villes mondiales mais ils sont de plus en plus concurrencés par les pays émergents et leurs métropoles qui évoluent très rapidement. De nombreux territoires et sociétés restent cependant en marge des grands réseaux d'échanges du fait de leur faible développement ou des risques qu'ils représentent pour les investisseurs. Cette intégration croissante des territoires au système-monde affecte aussi les espaces maritimes qui constituent une catégorie particulière de territoires suscitant les convoitises.

Quel est l'impact de la mondialisation sur l'organisation des territoires ?

I. Les centres de la mondialisation

- A. Les pôles de la Triade
- B. les métropoles mondiales, pôles majeurs de la mondialisation
- C. Les grandes façades maritimes, interfaces de la mondialisation

II. Les périphéries intégrées à la mondialisation

- A. les pays émergents
- B. les nouvelles métropoles mondiales
- C. d'autres territoires de la mondialisation à forte spécificité

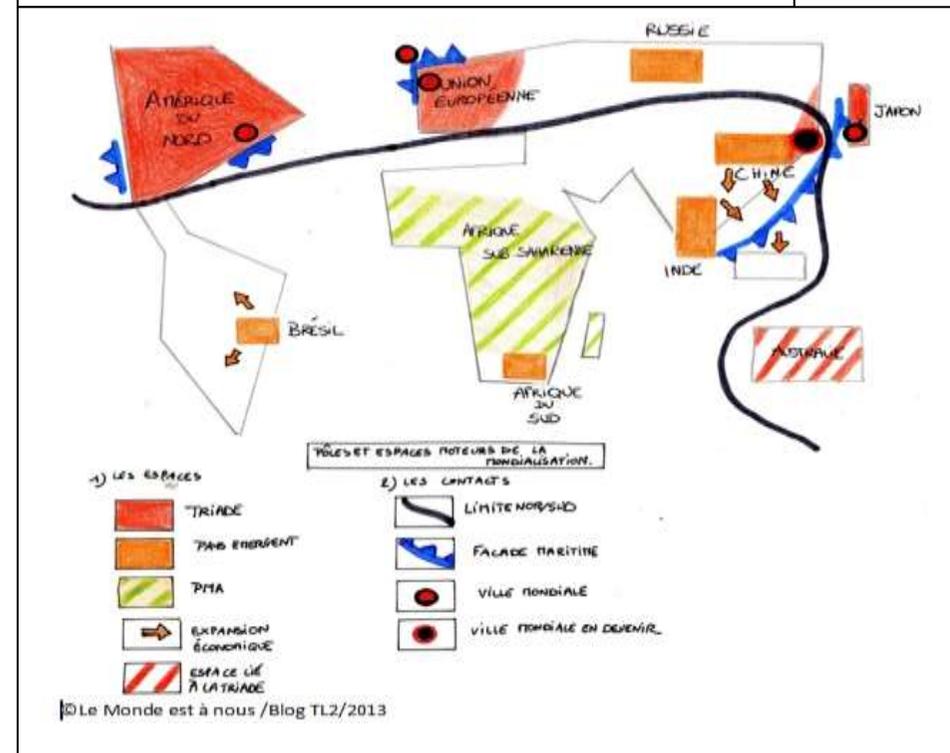
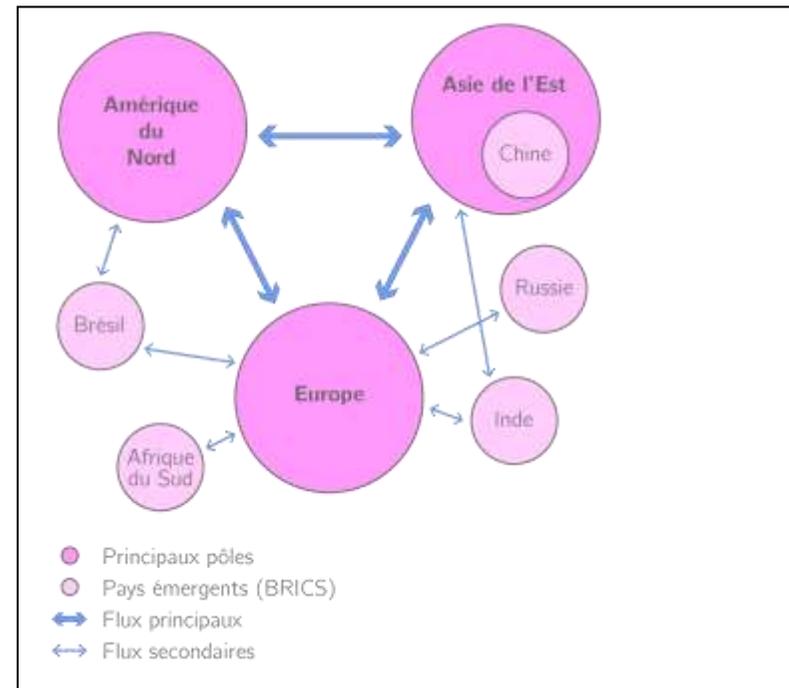
III. Territoires en marge de la mondialisation

- A. Les contraintes de la distance et de l'enclavement
- B. Des territoires mal insérés dans la mondialisation : les PMA.
- C. Des territoires et sociétés politiquement instables

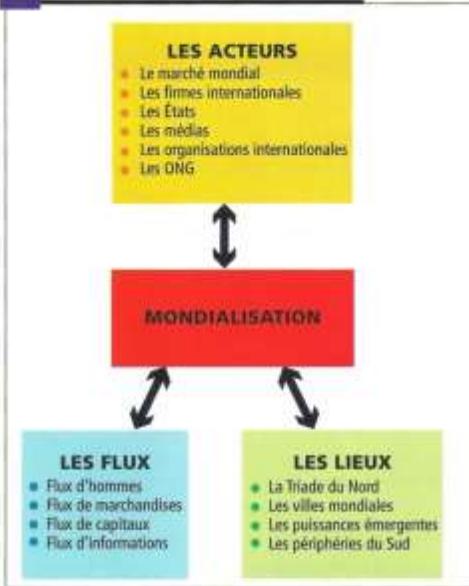
Conclusion

Réponse à la problématique : nous pouvons distinguer trois types de territoires selon leur degré d'intégration à la mondialisation : des territoires au cœur de l'espace mondialisé, y ayant un rôle moteur, des périphéries de plus en plus intégrées et des territoires en marge, ce à différentes échelles.

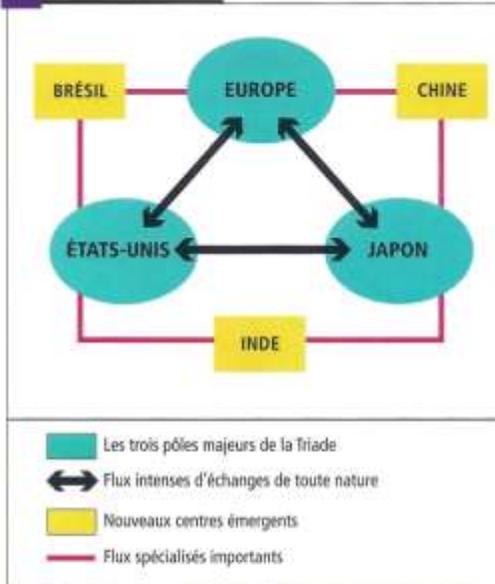
Ouverture. Cette fragmentation est l'une des critiques formulées par les altermondialistes sur la mondialisation telle qu'elle fonctionne aujourd'hui. L'idée d'une gouvernance mondiale permettant à chaque territoire d'accéder à un développement durable et à une mondialisation plus équitable est-elle réalisable ?



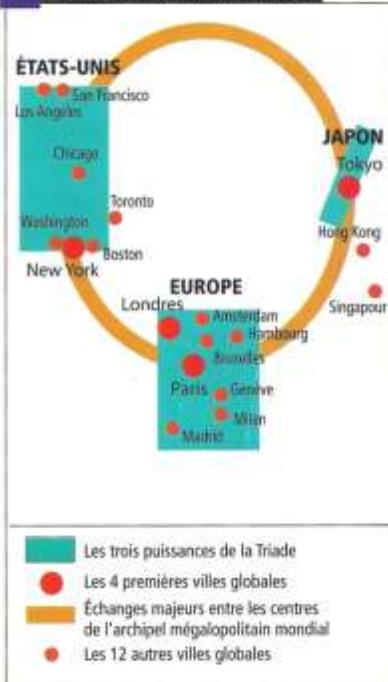
1 Le fonctionnement de la mondialisation



2 Les centres du monde



3 L'archipel mégapolitain mondial



4 Le commerce mondial

